

# « La République doit admettre qu'elle est pluriculturelle »

L'étude, dès le plus jeune âge, des pratiques culturelles des différentes communautés ne peut que favoriser l'ouverture d'esprit. Professeure et spécialiste des religions, Esther Benbassa analyse la nécessité, malgré les difficultés, d'enseigner le fait religieux.

---

**Le Monde de l'éducation : A quelles raisons attribuer les réticences de certains professeurs à enseigner l'histoire du fait religieux ?**

**Esther Benbassa (1) :** L'école est le lieu qui revendique le plus la laïcité. Les enseignants en sont les hussards. Certains d'entre eux pensent cet enseignement comme un retour au temps d'avant la loi de 1905 et dans une vision de conflit avec l'Église, ennemie qu'il a fallu combattre longtemps avant d'asseoir la laïcité de la République, quatrième

pilier avec la liberté, l'égalité et la fraternité et valeur encore rassembleuse chez nous au XXI<sup>e</sup> siècle. Si cette laïcité doit, en principe, assurer le respect de la liberté de conscience et du culte, s'est développée en son sein une tendance que l'on pourrait qualifier de laïcisme, en fait une dogmatisation de la laïcité qui s'ingénie parfois à faire fi du religieux sous toutes ses formes. Ils perçoivent dans cette nouvelle forme d'enseignement un retour rampant du catéchisme et, de fait, cette tentation n'est pas à sous-estimer. C'est aussi

pour cette raison qu'il convient de prendre garde au zèle des Églises pour sa mise en place. Mais refuser de le mettre en œuvre parce qu'il y a des risques revient à faire l'impasse sur une partie de la civilisation.

**Face à une telle opposition, comment rendre acceptable cette forme d'enseignement ?**

Il convient de penser le fait religieux comme un fait de civilisation. Son enseignement devrait être transversal. ●●●

●●● Il n'y a pas lieu d'en faire une discipline à part entière. Toute tentative de création de Capes ou d'agrégation dans le domaine serait à éviter. A-t-on besoin de former des enseignants spécifiques et d'institutionnaliser cet enseignement? Je ne le pense pas. Dès que l'occasion se présente, on peut dispenser aux élèves des éléments de compréhension en la matière, en puisant à travers l'histoire, la géographie, la littérature, la musique, les arts... Pourquoi un professeur de musique s'interdirait-il de parler des musiques arabe, juive ou africaine ou d'en faire écouter des extraits? Évidemment, cela pose le problème de la formation. Elle pourrait être dispensée dans les instituts universitaires de formation des maîtres, puis se mettre progressivement en place. Il est indispensable que cet enseignement soit donné par des universitaires dont c'est le métier, et non par des ministres du culte, de

quelque religion qu'ils soient. Et qu'il y ait des manuels pour accompagner les enseignants. Aux Pays-Bas, à l'école publique en 2<sup>e</sup> et 1<sup>re</sup>, les élèves reçoivent un enseignement ayant trait aux différentes religions. Ce qui ne risque pas de nuire à la tolérance dont le pays s'est fait le champion au cours des siècles, malgré des turbulences à ce sujet.

**« Si nous [les enseignants] voulons vaincre les discriminations, il serait souhaitable que nous nous séparions de nos propres rigidités et que nous respections les croyances d'autrui et son droit à l'altérité, et ceci, dans la réciprocité. »**

**Mais ces universitaires, comment les former s'il n'existe pas, et on a vu que cela n'était pas souhaitable, une filière disciplinaire?**

Au moins un lieu d'étude existe déjà. Au sein de l'École pratique des hautes études (EPHE), la section des sciences religieuses avait été fondée au XIX<sup>e</sup> siècle, justement

pour que, à contre-courant de l'Église, on étudie les religions de manière scientifique. Toutes les religions du monde y sont considérées. En son sein, l'Institut européen en sciences des religions, créé en 2002 à la suite du rapport Debray, dispense actuellement des cours du soir et organise des sessions de formation pour qui le désire,

notamment les enseignants. Cet enseignement devrait être octroyé au-delà des croyances de ceux qui le professent. Ce n'est vraiment pas un problème: je suis historienne du judaïsme et je suis agnostique. Un professeur catholique croyant n'est pas obligatoirement un prosélyte lorsqu'il enseigne l'histoire de l'Église.

## Un manuel pour guide

Pour aborder l'enseignement du fait religieux, les enseignants ne peuvent guère compter sur l'aide des manuels. Dans les livres d'histoire, les mentions faites des religions sont souvent elliptiques ou approximatives. Esther Benbassa (voir entretien ci-dessus) et Jean-Christophe Attias, lui aussi directeur d'études à l'École pratique des hautes études, qui dirigent un ouvrage collectif à paraître dans le courant de la prochaine année scolaire aux éditions Fayard, veulent pallier cette insuffisance. « C'est aux religions vivantes qu'ira notre intérêt. Les religions mortes et leurs mythologies, très présentes dans les manuels d'histoire existants mais dont les enjeux sont éteints, ne posent ordinairement guère de problèmes ni aux enseignants ni à leurs élèves », expliquent-ils. Une large place sera donnée aux trois monothéismes: « Le christianisme, l'islam et le judaïsme... sont les trois religions les plus présentes sur le sol français et plus largement européen et celles qui ont façonné le plus, en profondeur et en durée, la civilisation européenne. » Les religions de l'Asie, de l'Afrique et du continent sud-américain, ainsi que la question des sectes et des nouveaux mouvements religieux seront aussi présentes. Pour chaque religion seront exposés ses origines, son corpus, ses croyances fondamentales, l'évolution de sa doctrine, son impact sur la formation des cultures, l'art, la musique, la littérature, etc. Illustrations, encadrés, glossaire, bibliographie, filmographie, discographie, liens Internet l'accompagneront. L'ouvrage, 525 pages environ, auquel collaborent vingt-trois universitaires et chercheurs, s'adresse aux enseignants, bien sûr, et à toute personne intéressée par le sujet. A terme, il devrait être décliné par niveau, primaire, collège, lycée.

C. B.



**Il faut aussi donner du sens à cet enseignement pour le faire accepter par les élèves.**

Ce n'est pas insurmontable. Dans leur vie quotidienne, les enfants sont en contact de façon concrète avec le fait religieux: chacun d'entre eux a vu une église, une synagogue, une mosquée. Ils savent que le ramadan existe, que les juifs jeûnent à une certaine date de l'année, que certains élèves à la cantine ne mangent pas de porc. Ils n'ignorent pas que tout cela relève du domaine religieux. Ils se frottent en permanence aux représentations des trois monothéismes. Avec le bouddhisme aussi. Lorsque leurs parents les emmènent dans un restaurant chinois ou vietnamien, ils découvrent souvent un temple en miniature, des bâtonnets d'encens ou des statuettes de Bouddha. Le religieux forme aussi un espace où l'on touche du doigt les différences de culture et de mentalité. Quand le sujet du cours l'autorise, aborder en classe ces signes visibles

fournir à l'enseignant l'occasion de sortir les jeunes gens de leurs lieux communs et de leur apprendre le droit à l'altérité. Pour beaucoup d'entre eux, le musulman est celui qui prie dans une cave parce qu'il ne dispose pas d'autre lieu pour le faire. Ce qui n'est d'ailleurs pas toujours vrai! Pour les enfants issus de cette confession, cette perception provoque l'humiliation. Montrer une photo de la mosquée de Cordoue, en rapprocher l'architecture de celle d'une synagogue dans le même lieu et à la même époque, permet de mettre en évidence le partage d'un patrimoine commun. Il est important de souligner qu'au-delà de leur fonction de lieux de prières ce sont aussi des œuvres d'art. Cela valorise les cultures minoritaires en France et concourt à rendre leur fierté à ceux qui s'y réfèrent. Les musulmans n'ont pas été de tout temps seulement des immigrés relégués dans les banlieues, mais aussi les maîtres d'œuvre de l'Alhambra en Espagne, du palais de Topkapi en Turquie, des magnifiques mosquées de Bagdad, des villes impériales au Maroc. On peut dire cela d'autres groupes religieux et de leur participation à la civilisation qui compose notre capital commun.

**Cela donne une importance politique, ou plutôt citoyenne, à un enseignement qui participerait à l'acceptation des différences et qui montrerait que toute culture est respectable.**

Outre l'acquisition de connaissances indispensables, l'enjeu primordial de cet enseignement tient sans doute à ce combat citoyen contre les préjugés et l'ignorance.

**« Les musulmans n'ont pas été de tout temps des immigrés relégués dans les banlieues, mais aussi les maîtres d'œuvre de l'Alhambra en Espagne, du palais de Topkapi en Turquie, des mosquées de Bagdad, des villes impériales au Maroc. »**

C'est évidemment l'occasion de montrer à ces enfants issus de différents milieux que leur culture n'est pas négligée. C'est aussi une stratégie pédagogique de taille pour faire passer ce qu'ils rejettent de la culture dominante. La compréhension par la connaissance peut contribuer à désamorcer les conflits. Cela permet aussi d'élargir les champs culturels à l'échelle du monde et de tirer une vertu de la mondialisation. Le combat contre la globalisation de l'économie est perdu d'avance. Mais profitons des aspects positifs de la mondialisation comme ouverture vers le monde pour mettre en place à l'école un enseignement en adéquation avec la diversité de la France et les exigences d'une Europe sans frontières.

Tirons profit d'un monde de plus en plus proche de nous aussi bien à cause des médias, de notre goût des voyages lointains et bien sûr de la présence sur notre territoire de populations issues de différents coins du monde qui importent dans leur valise leur religion, leur savoir, leur culture.

**Cela permet aussi de faire le parallèle entre la diversité du monde et les différentes cultures qui coexistent en France.**

Que la France soit devenue une société multiculturelle, c'est une évidence dont l'enseignement de l'histoire du fait religieux ne peut qu'aider à prendre conscience. La République peine à admettre qu'elle est pluri-culturelle. Si elle allait dans ce sens, elle dépasserait le registre de la compassion envers les victimes qui caractérise de plus en plus l'attitude de nos politiques au profit de vraies mesures contre les discriminations susceptibles à la longue d'endiguer les replis communautaires. Nous-mêmes, les enseignants, si nous voulons vaincre les discriminations, il serait souhaitable que nous nous séparions, parfois avec regret, de nos propres rigidités et que nous respections les croyances d'autrui et son droit à l'altérité, et ceci dans la réciprocité. L'intolérance est un vrai piège, surtout dans ce concert de tensions intercommunautaires et avec la tendance à la victimisation qui prévaut de tous côtés. La France excelle dans l'art d'occulter des pans entiers de son histoire, car nous sommes dans un pays encore nationaliste, d'où ces manifestations périodiques d'une revendication agressive de ce

**Propos recueillis par C. B.**

(1) Esther Benbassa est directrice d'étude à l'École pratique des hautes études, titulaire de la chaire d'histoire du judaïsme moderne et chercheur invité au Netherlands Institute for Advanced Study. Dernier ouvrage paru : La République face à ses minorités. Les juifs hier, les musulmans aujourd'hui. Mille et une nuits-Fayard, 2004.

Esther Benbassa

